**Formulaire d’inscription**

|  |
| --- |
| Séminaire de Bruxelles15-17.11.2023 |

Délai d’inscription jusqu’au **10 mai 2023** à Madame Evamaria Hunziker (evamariamichelle.hunziker@unifr.ch).

**1. Informations générales**

Nom:   Click or tap here to enter text.

Prénom: Click or tap here to enter text.

Adresse:   Click or tap here to enter text.

E-Mail: Click or tap here to enter text.

Numéro d’étudiant.e: Click or tap here to enter text.

[ ]  Je confirme par la présente que j’ai au moins de bonnes connaissances passives dans les trois langues du séminaire (français, allemand et anglais).

**Étudiant.e.s en Bachelor**

Examens déjà réussis: [ ] aucun [ ] IUR I [ ] IUR II

Prochaine date d’examens prévue: [ ] 2ème session 2023 [ ] 1ère session 2024 ou plus tard

**Étudiant.e.s en Master**

Achèvement des études prévu: [ ] 1ère session 2024 [ ] 2ème session 2024 ou plus tard

Remarques: Click or tap here to enter text.

**2. Choix du thème**

1ère priorité: Click or tap here to enter text.

2ème priorité: Click or tap here to enter text.

3ème priorité: Click or tap here to enter text.

**3. Mode de validation**

Obligatoire :

[ ] Séminaire de Master (5 ECTS)

Conditions: Au moins IUR II, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d’un travail écrit (36’000-60'000 signes)

[ ] Crédits spéciaux (5 ECTS)

Conditions: Au moins IUR I, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d’un travail écrit (36’000-60'000 signes)

[ ] Crédits spéciaux (2 ECTS)

Conditions: Au moins IUR I, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes

[ ] Proséminaire de Bachelor (3 ETCS) et crédits spéciaux (2 ETCS)

Conditions: Au moins IUR I, participation à toutes les dates planifiées, présentation orale de 15 minutes, rédaction d’un travail écrit (36’000-60'000 signes)

Option :
[ ] Mention en droit européen

Conditions : Valider en tant que séminaire de Master (5 ECTS) ou en tant que Proséminaire de Bachelor (3 ECTS) et crédits spéciaux (2 ECTS)

L’assurance relève de la responsabilité des participants.

**Important :** Je prends note de ce qui suit (veuillez cocher) :

[ ] L'inscription est obligatoire. En cas de désistement après la notification définitive de la tenue du séminaire, nous facturons des frais de 70 CHF et à partir du 15 août 2023, nous retenons la totalité des frais d'inscription.

[ ] La validation du séminaire implique une participation sans faille à l'ensemble des points du programme.